

ARC - Assemblée générale du 29 septembre 2020
Fiche de présentation du candidat.e au Conseil d'administration

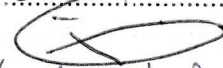
Adhérent collectif Adhérent individuel

N° d'adhérent : 11 PC 28817 Année d'adhésion : décembre 2018
Postulant.e, Nom : GILBIN Prénom : Dominique
Nom et adresse de la copropriété : Résidence OCCITANIA
Bvd Eschasseriaux 11210 PORT LA NOUVELLE
syndic Agence du Soleil 11210 PORT LA NOUVELLE
Téléphone : 062448 3897 Adresse mail : dominique@gilbin.fr
04 68 40 36 40
Nombre de lots principaux dans la copropriété : 72
Rôle dans le conseil syndical : Président Depuis quand ? : 1976

Principales initiatives prises pour votre copropriété : Bien que sachissant d'une copro, résidence
secondaire, le C.S. a obtenu de l'AG la mise en place, depuis des années, d'un budget
travaux important : ravalements et enduit, toiture tous les 10 ans. Modernisation et
remise à niveau des équipements programmés. Participation importante aux
AG (60 à 65% présents physiquement, AG suivie d'un repas) - Conseil
syndical (10) qui fonctionne 4 à 5 réunions par an, avec 70-80% des présents -
La ou les raisons qui vous ont décidé à faire acte de candidature :
Tout d'abord l'appel à candidature et je me suis toujours
investi dans les structures auxquelles j'adhère, j'ai par ailleurs
eu de nombreux mandats politiques au syndicat.

Quel apport ou activité souhaitez-vous exercer au sein du futur conseil d'administration :
Faire partager mon expérience de président d'une copro gérée
par un prof et constituée de lots de résidences secondaires
avec un équipement sélecteur de frais importants : piscine intérieure
et l'immeuble. Je souhaite que l'ARC y annexe des dossiers et
s'adresse, plus, à ce type de copro.

Expression libre : Il me semble qu'il y a besoin de développer, massivement, des
formations dématérialisées, simplifier les sites (arc-service 14 sites, nombreux)
rationaliser les accès, développer les visioconférences, clarifier les rôles
partagés entre l'UNARC et l'ARC par une plus grande visibilité, développer
Fait à La Nouvelle le 17 août 2020

Signature : 
des partenariats avec les villes, les collectivités territoriales importantes.
(Marseille - Lyon - Toulouse - Nice - Nantes - Montpellier - Strasbourg...)
pour exemple, le maire de Gruissan réunit tous les ans les présidents
des C.S. de toutes les copro.

A remplir et renvoyer au Président avant le 31 août 2020 à l'adresse suivante :
ARC- Président G. Andrieux 7, rue de Thionville - 75019 Paris